

Le statut de la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) en Famennne

par Denis VAN DER ELST¹

Une enquête menée sur l'ensemble de la Famenne a permis de localiser, en 1997, 571 cantons de Pie-grièche écorcheur alors que la population totale y était estimée à 85 cantons en 1973-1977 et à 180-200 cantons en 1988-1989. La plupart des zones ouvertes de Famenne sont occupées. Si l'espèce déborde sur certains contreforts ardennais, la limite du Condroz ne semble être qu'exceptionnellement dépassée. La Famenne a traditionnellement abrité une faune et une flore de qualité. Le retour de la Pie-grièche écorcheur a certainement été permis par les caractéristiques sauvegardées du paysage

Introduction

Une majorité d'auteurs s'accordent pour considérer que les populations de la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) ont considérablement diminué en bordure nord-ouest de son aire de répartition et notamment en Belgique. Pourtant, depuis le début des années 1980, des relevés faits localement en Famenne indiquent une inversion de la tendance. C'est ce que nous souhaitons confirmer par cette étude, en retraçant l'évolution de cette espèce en Famenne, où nous avons réalisé un relevé (quasi) complet en 1997.

1. Le recensement de 1997

1.1. Enquête : méthode

L'ensemble de la Famenne a été exploré de façon coordonnée par des observateurs connaissant déjà cette région et ayant une longue expérience des pies-grièches. Il s'agit de B. Chiwy, J-M Daulne, F. Dermien, R. Dumoulin, Y. Fanon, J.-P. Fouarge, J. Gallez, E. Imbreckx, M. Paquay et D. Vieuxtemps, qui m'ont aidé à réaliser ce travail et que je remercie très chaleureusement.

(1) Rue A. Markelbach 68, B-1030 Bruxelles.

Seule une bande de quelques kilomètres carrés entre Houyet et Hour ainsi que quelques secteurs à l'extrême ouest de la Famenne n'ont pas été visités de façon systématique (Fig. 1). L'enquête a aussi débordé de la Famenne; de nombreux sondages ont été effectués dans le Condroz jusqu'à la Meuse et la prospection s'est étendue à certains contreforts ardennais, contigus à la Famenne et présentant une certaine continuité au niveau de l'habitat (Vonêche, Froidfontaine, Erezée, Mormont, etc.).

Les informations fournies par les observateurs consistent en un pointage des cantons sur une carte au 25.000 ème. Les données n'ont pas été récoltées par tous de façon identique : certains collaborateurs n'ont communiqué que les couples nicheurs certifiés, d'autres ont indiqué tous les cantons même s'ils n'ont pas pu prouver la présence d'un couple ou la nidification. Vu la grande superficie à couvrir, la Famenne s'étendant sur environ 975 km², c'est près de la moitié des cantons qui n'ont reçu qu'une visite en 1997. Ces visites se sont déroulées entre la mi-mai et la fin juillet. Nous sommes néanmoins convaincus de la fiabilité des résultats globaux; le fait que les oiseaux soient généralement retrouvés exactement sur les mêmes sites que les années précédentes tend à le prouver. A titre d'illustration, une prospection effectuée le 18 mai 1997 entre Waillet et Baillonville (NW de Marche) a permis de retrouver quasi tous les cantons (une vingtaine) détectés en juin 1996. Nous avons aussi le sentiment que le risque d'avoir élevé au rang de canton un oiseau isolé et non fixé est plus faible que celui de ne pas avoir détecté un canton.

1.2. La population

En 1997, nous avons recensé 690 cantons, dont 571 en Famenne. Certaines zones devraient encore abriter des cantons inconnus, n'ayant pas été prospectés à fond ou l'ayant été par mauvais temps (la fin de juin et le début de juillet ont été très pluvieux). Avancer un total de 600 cantons pour la seule Famenne ne nous semble pas exagéré. Il est aussi possible que certains cantons aient été mal répertoriés par rapport à chaque région, les frontières de la Famenne n'étant pas toujours bien repérables sur la carte au 25.000ème.

1.3. Répartition

La Fig. 1 illustre la répartition des données récoltées en 1997. Nous y donnons une indication du nombre de cantons, par classe d'abondance, par km², selon le maillage UTM.

EN FAMENNE :

L'ensemble de la Famenne est habité par la Pie-grièche écorcheur. Tous les milieux ouverts ne sont cependant pas occupés. En particulier, nous constatons que les plaines dans les fonds de vallée ne sont pas occupées ou ne le sont que très peu. Ainsi, la vallée de l'Ourthe, notamment entre Hotton et Grandhan, la vallée du Biran (plaine de Focant), celles de la Wimbe et de la Lesse. Une autre zone vide est constituée par le plateau du

Gerny, entre Rochefort et Marche. Il présente des vastes étendues de cultures et prairies presque dépourvues de buissons et de haies.

Si la répartition et la densité peuvent en grande partie être expliquées par les caractéristiques de l'habitat, plusieurs zones qui semblent a priori favorables ne sont quasi pas occupées (entre Forrières et Ambly, par ex.).

DANS LE CONDROZ :

Nous avons également fait des recherches dans le Condroz, essentiellement au nord de la nationale 4 ainsi qu'aux environs de Ciney. La Pie-grièche écorcheur y est très rare. Il est aussi remarquable de constater que la population de Famenne occupe cette région très précisément jusqu'à la frontière avec le Condroz mais ne la dépasse guère. Seule population significative, 19 cantons ont été trouvés entre Aywaille et Comblain-au-Pont, juste en bordure de la Famenne. Ailleurs dans le Condroz, mais aussi tout près de la Famenne, nous avons deux cantons près de Tohogne et un à Ronvaux, au nord de Chevetogne, mais ce dernier en 1996 seulement. Plus au coeur du Condroz, signalons une nidification à Taviét en 1997 (F. le Hardÿ, *in litt.*).

EN VALLEE DE MEUSE :

Quelques pies-grièches ont été trouvées en 1997 dans la vallée de la Meuse, ou plus exactement de ses affluents : deux couples nicheurs dans la vallée de la Molignée à Haut-le-Wastia (Y. Demeure, *in litt.*). Elle a aussi niché à Ermeton-sur-Biert et à Bioul (J.-P. Jacob, *in litt.*). Enfin, deux mâles ont été cantonnés fin mai (mais non retrouvés fin juin) à Bousalle, entre Andenne et Huy.

EN ARDENNE :

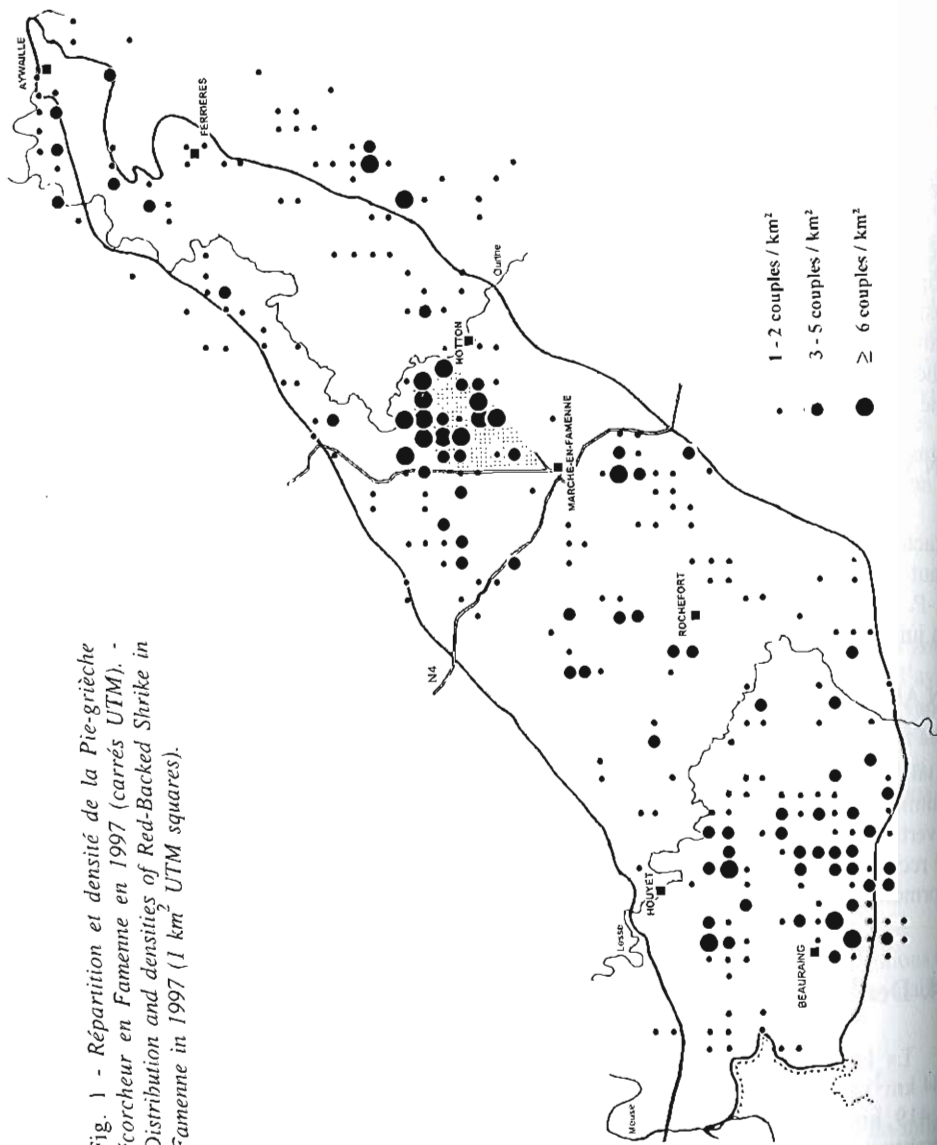
Côté sud de la Famenne, la transition avec l'Ardenne est soit brutale, et la forêt sur le talus ardennais forme alors une zone peu propice à la pie-grièche, soit progressive, comme vers Vonêche et Froidfontaine, et dans ce cas ces contreforts constitués de milieux ouverts sont habités de façon aussi dense qu'en Famenne. C'est ainsi que 34 cantons ont été recensés pour la zone de Vonêche et Froidfontaine et une cinquantaine dans celle de Mormont et Erezée.

1.4. Densités

La Famenne couvre dans sa totalité 973 km². En retirant les surfaces boisées (384 km²) et la surface occupée par les villes et villages (170 km²), c'est une superficie de 419 km² de milieux ouverts qui est potentiellement propice aux Pies-grièches écorcheurs. Rapportés aux 973 km², les 571 cantons représentent une densité de 0,6 canton au km². Pour les 419 km², cela signifie 1,36 canton au km².

Pour toute la zone prospectée en Famenne et sur certains contreforts ardennais en

Fig. 1 - Répartition et densité de la Pie-grièche écorcheur en Famenne en 1997 (carrés UTM). - Distribution and densities of Red-Backed Shrike in Famenne in 1997 (1 km² UTM squares).



1997, 352 carrés UTM de un km² accueillent la Pie-grièche écorcheur. Le tableau 1 reprend le nombre de carrés classés par ordre d'importance du nombre de cantons qu'ils abritent. Si la grande majorité des carrés n'accueillent qu'un ou deux couples de Pie-grièche écorcheur, les densités les plus fortes atteignent 17 cantons sur un km², puis deux fois 13 cantons, une fois 12 et 9 cantons. Toutes ont été trouvées dans le camp militaire de Marche, sauf un carré de 13 cantons à l'ouest de Wiesme. En 1996, quand la population du camp de Marche avait atteint 126 cantons, la densité moyenne pour les 1.000 hectares de milieux ouverts y était de 12,6 cantons au km² et la plus forte densité sur un km² (ne correspondant pas à la grille UTM) était de 20 cantons.

Tableau 1 - Densités par carrés UTM de 1 km² et nombres de carrés correspondants. - Densities per one km² UTM square and number of corresponding squares.

| Nombre de cantons par km ² | Nombre de carrés (N = 352) |
|---------------------------------------|----------------------------|
| 1 | 139 |
| 2 | 121 |
| 3 | 36 |
| 4 | 21 |
| 5 | 15 |
| 6 | 6 |
| 7 | 7 |
| 8 | 2 |
| 9 | 1 |
| 12 | 1 |
| 13 | 2 |
| 17 | 1 |

Sauf pour le camp de Marche, nous pensons que ces populations et densités peuvent encore augmenter en Famenne. Si elles sont supérieures à la plupart de celles notées en France et en Allemagne, elles sont toutefois inférieures à certaines densités obtenues en Suisse (54 couples/km²), en Tchéquie (55 couples/km²) et surtout en Moldavie (100 couples/km²) (CRAMP & PERRINS, 1993; LEFRANC, 1993). Reste à vérifier si ces données sont comparables et en particulier si elles n'ont pas été obtenues par extrapolation à partir de densités sur de plus petites surfaces. Enfin B. Iweins (*in litt.*) cite jusqu'à 25 cantons au km² pour la Gaume.

1.5. Habitats

La description de l'habitat de chaque canton n'a pas été demandée aux observateurs; plusieurs caractéristiques ont toutefois été notées et sont présentées ci-après.

Le milieu optimal nous semble être constitué de pâtures, exploitées ou abandonnées, sur des pentes. Ces pâtures sont généralement bordées de haies morcelées et assez basses,

de 2 à 3 mètres de haut, et recouvrant le sol sans laisser apparaître les troncs. Ces haies sont composées principalement de prunelliers et d'aubépines. La présence d'églantiers, de jeunes chênes et d'arbres morts semble être appréciée en tant que perchoirs bien dégagés. De petits buissons ou des rejets dispersés à côté de ces haies augmentent considérablement l'attrait du milieu. Des affleurements rocheux, des chemins empierrés, des clôtures en fil de fer barbelé sont aussi des éléments appréciés.

Par contre, les grandes surfaces (prés de fauche, pâtures, cultures) sans perchoirs ne sont pas occupées. La présence de bosquets dont la lisière est fortement tranchée élimine aussi la pie-grièche. Les grandes haies dépassant cinq mètres de haut et de grande longueur sont, elles aussi, inadéquates, surtout si leur base a été dégagée par le bétail. Inappropriées également, les haies trop riches, avec des noisetiers, des sureaux, des orties, sans doute parce que les pies-grièches n'y trouvent pas de perchoir dominant et dégagé du feuillage. Ces éléments défavorables contribuent sans doute à expliquer l'absence ou la grande rareté des Pies-grièches écorcheurs dans le Condroz et dans certains secteurs de la Famenne, comme la bande calcaire de la Calestienne, effectivement plus riche sur le plan agricole.

Entre ces extrêmes, nous notons les cas suivants :

- des présences inattendues dans des sites a priori peu attractifs, par exemple quelques buissons de 1 à 2 mètres isolés entre des cultures et des pâtures;
- l'absence sur des coteaux abondamment recouverts de buissons épars, par exemple à Forrières, Ambly, Humain, Hamoir. La raison est peut-être dans ce cas la surabondance des buissons, ayant trop fermé le milieu;
- l'occupation de coupes à blanc. Les plus attirantes sont celles d'épicéas en lisière de bois où les forestiers ont laissé les prunelliers, des aubépines et parfois de petits chênes en bordure, tandis que la coupe se recouvre de prunelliers. La plantation de jeunes épicéas est aussi acceptée dans un premier temps. JACOB & PAQUAY (1992) soulignaient l'attraction pour ces milieux dans la région de Frandeu et Humain, ce que nous avons aussi constaté.

Enfin, l'examen détaillé de la répartition montre que les plus fortes densités sont toutes éloignées des routes macadamisées (Camp de Marche, entre Hour et Focant, Hédrée, Wancennes, Wiesme, etc.). Par contre nous n'avons trouvé aucune corrélation positive avec des milieux humides ou des cours d'eau.

En résumé, nous pouvons confirmer qu'en Famenne, la Pie-grièche écorcheur affectionne les milieux secs et pauvres sur sols schisteux.

Tableau 2 - Nombre de couples obtenus en moyenne en 1973-1977 et nombre de cantons recensés en 1997 dans les rectangles de l'Atlas 1973-1977 couvrant la Famenne. Pour les carrés chevauchant deux régions, seule la partie Famenne a été prospectée en 1997, ce qui explique notamment la contre-performance de Grupont. - Average number of breedings pairs between 1973 and 1977 and censused territories in 1997 per rectangle as covered in the Famenne atlas 1973-1977. Rectangles belonging to 2 regions were only censused in the Famenne part in 1997. This explains the lower than expected value for Grupont.

| N° du rectangle | localité | nombre en 73-77 (moyenne) | Nombre de cantons en 1997 |
|-----------------|---------------|---------------------------|---------------------------|
| 492 | Comblain | 2,2 | 18 |
| 495 | Hamoir | 0 | 22 |
| 496 | Ferrières | 11,2 | 19 |
| 543 | Maffe | 2,2 | 17 |
| 544 | Grandhan | 11,2 | 88 |
| 546 | Leignon | 2,2 | 17 |
| 547 | Aye | 2,2 | 30 |
| 548 | Marche | 0 | 70 |
| 551 | Durbuy | 11,2 | 24 |
| 552 | Mormont | 11,2 | 35 |
| 555 | Hotton | 11,2 | 7 |
| 584 | Beauraing | 0 | 62 |
| 588 | Vencimont | 0 | 37 |
| 591 | Houyet | 0 | 62 |
| 592 | Han-sur-Lesse | 2,2 | 21 |
| 593 | Rochefort | 2,2 | 34 |
| 594 | Nassogne | 2,2 | 22 |
| 595 | Pondrôme | 2,2 | 81 |
| 596 | Wellin | 0 | 21 |
| 597 | Grupont | 11,2 | 3 |
| | | 84 | 682 |

2. Historique

2.1. LIPPENS & WILLE (1972)

Ces auteurs illustrent et quantifient la présence de la Pie-grièche écorcheur en Belgique à la fin des années 1960. Ils évaluaient alors la population belge à un millier de couples, ce qu'ils estimaient être cinq fois moins qu'une vingtaine d'années auparavant. A côté des populations du littoral et de la Campine, le gros de la population occupait de façon uniforme l'ensemble de la Haute Belgique, avec les plus fortes concentrations en Gaume. Pour les provinces de Liège, Luxembourg et Namur, la population totale avoisinait

600 couples, soit pas plus que ce que nous avons actuellement pour la seule Famenne. Pour cette dernière région, aucun chiffre n'était donné.

2.2. Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique

Pour la période de 1973 à 1977, l'estimation de l'ensemble de la population belge de Pie-grièche écorcheur était de 570 couples, soit 320 à 450 couples pour la Wallonie (BAUGNIET & LHOEST, 1988). Vingt rectangles de 8 x 10 km (planchettes IGN au 1/10.000^e) couvraient la Famenne, tout en débordant largement sur les régions limitrophes. Le tableau 2 reprend les résultats de l'Atlas pour chacun de ces rectangles. Quatorze étaient occupés, dont 8 avec la classe d'abondance 1 (de 1 à 5 couples) et 6 avec la classe 2 (de 6 à 25). Sur la base des moyennes, la population estimée pour cette "grande Famenne" devait atteindre 84 couples seulement. S'il est possible qu'une des explications pour un chiffre aussi bas réside dans la méthode (des recherches moins approfondies et non concentrées sur une seule espèce, la crainte d'extrapoler pour une espèce réputée aussi rare et menacée), il faut cependant rappeler que la région de Rochefort avait été particulièrement bien prospectée en 1973-1977. Cette estimation de 84 couple est à comparer aux 690 cantons de 1997.

Tableau 3 - Evolution de 4 populations locales de Pie-grièche écorcheur : camp militaire de Marche-en-Famenne, région de Durbuy-Mormont (J.M. Daulne, in litt.), Wiesme (J.-P. Fouarge, in litt.) et Feschaux (idem). - Evolution of Red-backed Shrike populations of 4 sites : Military Camp at Marche-en-Famenne, region of Durbuy-Mormont, region of Wiesme and region of Feschaux.

| | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 |
|---------------------------------|-------|------|------|------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Marche | 0 | - | 2 | 6-10 | 14-18 | 14-17 | 12-16 | 26-29 | 30-31 |
| Durbuy | . | . | . | . | . | . | 17 | 35 | 23 |
| Wiesme | . | . | . | . | . | . | . | . | . |
| Feschaux | . | . | . | . | . | . | . | . | . |
| | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | |
| Marche (26 km ²) | 26-29 | - | 36 | 62 | 90 | 115 | 126 | 122 | |
| Durbuy (± 100 km ²) | 19 | 19 | 19 | 43 | 42 | 47 | 52 | 58 | |
| Wiesme (± 2 km ²) | 4 | 4 | 7 | 8 | 4 | - | - | 22 | |
| Feschaux (± 2 km ²) | 3 | 1 | 2 | 7 | 1 | - | - | 14 | |

2.3. Atlas de Lesse et Lomme

Les recherches effectuées de 1985 à 1989 ont permis de découvrir, sur 279 km² autour de Rochefort, une soixantaine de cantons, chiffre en augmentation les dernières années d'enquête pour cet Atlas (JACOB & PAQUAY, 1992). Ces auteurs avancent, pour l'ensemble de la Famenne, une population de 180 à 200 couples, en 1988-1989. Les observateurs ayant aussi travaillé sur une trame de un km², la comparaison avec notre recherche de 1997 s'en trouve facilitée. A épingler aussi les faibles densités notées, les maxima étant alors de 5 couples sur 2 km² et de 3 sur 1 km².

2.4. Recherches locales

A côté des enquêtes de grande envergure, plusieurs populations locales ont fait l'objet de suivis. Le tableau 3 en résume les principaux résultats. Il faut y ajouter les recherches faites en 1995 par C. Dehem dans la zone centrale de l'Atlas "Lesse et Lomme". Là où cet atlas indiquait 17-19 couples, Dehem en trouvait 38. Extrapolant sur la base de ces chiffres, il propose alors le chiffre de 120 couples pour la zone couverte par cet atlas et 425-465 couples pour toute la Famenne.

3. Discussion sur l'évolution en Famenne

Décrites comme déclinant partout, et ce sévèrement, en Europe occidentale, les populations de la Pie-grièche écorcheur auraient atteint un minimum en Wallonie dans les années 1970. Par la suite, la tendance s'est inversée et le redressement dont nous sommes témoins, notamment en Famenne, peut être qualifié de spectaculaire. Les trois enquêtes globales, de 1973-1977, 1985-1989 et de 1997, montrent comment ces effectifs ont progressé.

Les données partielles du tableau 3 affinent notre vision. Soulignons en particulier l'évolution de cette espèce dans le Camp de Marche et surtout la forte augmentation en 1993. Dans des études précédentes (VAN DER ELST & VAN DER ELST, 1990; VAN DER ELST & VIEUXTEMPS, 1997), nous nous sommes efforcés de décrire les causes locales qui ont dû être favorables à la Pie-grièche écorcheur (essentiellement liées à l'abandon de l'exploitation agricole). Si les spécificités du camp militaire permettent sans doute d'expliquer l'importance de sa population et les densités exceptionnelles qu'on y trouve, elles ne permettent pas de comprendre pourquoi c'est en cette même année 1993 que la population de la zone Durbuy-Mormont, distante d'une dizaine de kilomètres, progressait de la même manière.

Par contre, le suivi effectué par J.-P. Fouarge dans l'extrême ouest de la Famenne semble situer le boom plus récemment, après 1994. Pour mieux mesurer l'ampleur de ce phénomène et tenter de l'expliquer, même si la réponse ne se trouve pas entièrement dans la zone de nidification, il serait utile de comparer la progression constatée ici avec celle

enregistrée ailleurs en Wallonie ainsi que dans les régions limitrophes.

Au niveau de la répartition, l'analyse de l'évolution est sensiblement plus difficile. Pour la période 1973-1977, nous sommes convaincus que certaines lacunes dans la carte sont imputables à une prospection insuffisante, la faible densité de l'espèce à cette époque rendant sa détection plus malaisée. Ainsi nous avons de la peine à croire que la Pie-grièche écorcheur manquait totalement sur les planchettes IGN de Marche, Houyet et Wellin alors que sa nidification a été prouvée sur les planchettes de Gesves et de Clavier et soupçonnée à Nandrin, toutes trois en Condroz et apparemment inoccupées en 1997.

Par rapport à l'atlas de "Lesse et Lomme", ce n'est pas tant l'aire de répartition mais plutôt la densité qui a changé dans cette zone. Les résultats de l'enquête 1997 ont aussi donné une image beaucoup plus précise des limites de l'aire de répartition dans le nord-est de la Famenne et en particulier à Sinsin, Nettine, Heure, Somme-Leuze, Tohogne, Filot, Xhoris, qui n'avaient jamais été prospectés systématiquement. Pour ces zones, la mesure de l'évolution est moins nette.

Quant aux données dans le Condroz, elles sont encore trop rares et éparées et souvent le fait d'oiseaux non cantonnés. On ne peut donc pas encore parler de reconquête mais le suivi, surtout sur les côteaux de la Meuse et de ses affluents, serait utile.

4. Menaces

S'il peut paraître paradoxal de traiter des menaces pouvant affecter une espèce dont la population régionale est en pleine croissance, il peut être utile de rappeler les fluctuations de ces populations depuis le début du siècle et donc leur fragilité potentielle.

Parmi les menaces, nous en évoquons trois catégories :

- La perte d'habitats. Sur 150 cantons visités par l'auteur, hors du Camp de Marche, une dizaine étaient directement menacés par des lotissements en cours de construction ou par des peuplements nouveaux d'épicéas sur des prairies, ces plantations atteignant le stade de croissance qui élimine la Pie-grièche écorcheur.
- La croissance, naturelle, des haies et massifs de buissons, aboutissant à fermer certains prés. Cette situation est encore plus fréquente mais est réversible ou contrôlable, par des actes de gestion. Dans une étude précédente (VANDER ELST & VIEUXTEMPS, 1997) nous décrivons comment évoluent les différentes sous-populations du camp de Marche, d'une forte croissance à une stagnation, voire même à un fléchissement pour certaines d'entre elles. Nous pensons pouvoir expliquer cette tendance par le degré de saturation en pies-grièches de certains secteurs ainsi que par la perte de qualité de certains habitats, du fait de l'élargissement des haies et buissons, qui aboutit à une fermeture progressive du paysage. Des mesures correctives ont été suggérées aux autorités militaires. Cette même étude passait aussi en revue les facteurs favorables, de façon plus générale, à

l'avifaune dans le camp (exercices militaires qui, localement, éliminent la végétation ou la gardent dans un état rabougri; quasi disparition des activités agricoles et touristiques; le trafic de véhicules qui est très restreint et plutôt lent).

Le développement et l'intensification du trafic routier, surtout sur les chemins anciennement empierrés et aujourd'hui bétonnés. Au cours de nos recherches en 1997, nous avons ainsi trouvé deux pie-grièches victimes de la circulation automobile.

Conclusions

Cette enquête menée sur l'ensemble de la Famenne a permis de localiser, en 1997, 571 cantons de Pie-grièche écorcheur. Ce chiffre est le plus élevé jamais soupçonné ou compté pour la Famenne, sachant que la population totale y était estimée à 85 cantons en 1973-1977 et à 180-200 cantons en 1988-1989. Cette espèce occupe la plupart des zones ouvertes de Famenne. Si elle déborde sur certains contreforts ardennais, la limite du Condroz ne semble être qu'exceptionnellement dépassée, ce qui s'explique aisément par les habitats qui s'y trouvent. La Famenne a traditionnellement abrité une faune et une flore de qualité. Le retour de la Pie-grièche écorcheur a certainement été permis par les caractéristiques sauvegardées du paysage. Ce retour doit aussi contribuer à encore augmenter l'attrait de cette région auprès des naturalistes. La Famenne mérite donc d'autant plus que ses paysages agricoles soient protégés. La Pie-grièche écorcheur devrait en être l'ambassadrice.

SUMMARY - The Red-backed Shrike (*Lanius collurio*) in Famenne.

The Famenne is a large shifty area of 973 km² on the eastern side of the river Meuse, between Beauraing and Hamoir. Apart from the wooded areas (384 km²) and towns and villages (170 km²), a remaining area of 419 km² open land should be favourable to the Red-backed Shrikes. A study covering the whole Famenne in 1997 enabled to localize 571 districts of Red-backed Shrikes. It is the highest number ever imagined or found in the Famenne, knowing that in 1973/1977 the total population was estimated at 85 districts and in 1988/1989 at 180/200 districts. This species inhabits most of the open land of the Famenne. The highest densities reach once 17 districts, twice 13 districts and once 12 districts per 1 UTM km² square (see plate 1). These are found in the Military Camp of Marche-en-Famenne where the densities have remarkably increased since its opening in 1981 (see plate 3).

The Famenne traditionally shelters a fauna and a flora of high quality : the coming back of the Red-backed Shrike is certainly due to the preserved characteristics of the landscape.

BIBLIOGRAPHIE

BAUGNIET, S. & LHOEST, S. (1988) : Pie-grièche écorcheur, *Lanius collurio*. Pages 328 – 329 in DEVILLIERS *et al.*, eds : *Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique*. Bruxelles. Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles.

- CRAMP, S et PERRINS, C.M. (Eds) (1983) : *The Birds of the Western Palearctic*. Vol.VII. Oxford University Press. Oxford.
- JACOB, J.-P. et PAQUAY, M. (1992) : *Oiseaux nicheurs de Famenne. L'Atlas de Lesse et Lomme*. Aves, Liège.
- LEFRANC, N. (1993) : *Les Pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*. Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- LIPPENS, L. et WILLE, H. (1972) : *Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique et d'Europe occidentale*. Lannoo, Tielt.
- VAN DER ELST, D. et VAN DER ELST, M.d.N. (1990) : Avifaune des milieux non forestiers du Camp militaire de Marche-en-Famenne. *Aves*, 27 : 209 - 244.
- VAN DER ELST, D. & VIEUXTEMPS, D. (1997) : Avifaune du Camp militaire de Marche-en-Famenne. Année 1996 et quelles mesures pour son maintien? *Les Cahiers des Réserves Naturelles*, n° 11 : 75 - 83.

